

Bulletin municipal

28 novembre 2024 - Numéro 360



La prochaine RÉUNION
du conseil municipal



→ **REPORTÉE** 24

mardi, 10 décembre 2024
19h30

Sous-sol de l'église
1 rue de l'église
Sayabec

La réunion sera diffusée sur Facebook



*Fermeture
du temps des fêtes*

Les BUREAUX MUNICIPAUX
(hôtel-de-ville et garage) seront

FERMÉS

du 21 décembre 2024 au
5 janvier 2025 inclusivement



Informations diverses

Paroisse Saint-Nom-de-Marie de Sayabec

Horaire – Décembre 2024

1 décembre 2024	11 h 00	Messe	
8 décembre 2024	11 h 00	Célébration dominicale de la Parole	
15 décembre 2024	11 h 00	Messe	
22 décembre 2024	22 h 00	Célébration dominicale de la Parole	
24 décembre 2024	ATTENTION ! 20H00 messe à Val-Brillant 22H00 à St-Damase		
31 décembre 2024	20 h 00	Messe à Sayabec, chants de la chorale avant la messe	



Bibliothèque Municipale et Scolaire
Quilt de Sayabec

Bibliothèque
HORAIRE
les mercredis
9h00 à 11h00
12h30 à 15h30
et
18h30 à 20h00

Club des 50 ans et plus Activités à venir au sous-sol de l'église

Tous les mardis

Vie active 13h à 15h30
**Dernière session :
17 décembre avant le retour en janvier

14 décembre

Souper des fêtes au coût de 25 \$

POUR INFORMATION : MARIE-ADÈLE ROY
418-536-3028

Informations diverses



Coordonnées fiche du citoyen

**** Vous êtes propriétaire d'un terrain, d'un bâtiment ou encore d'un commerce à la Municipalité de Sayabec, ce sondage est pour vous.**

Dans le but de bonifier nos fiches de citoyens et pouvoir facilement communiquer avec vous, nous aimerions faire la collecte de vos informations afin de garder contact et de nous permettre la mise à jour de nos outils.

Soyez assurés(es) que toutes les informations recueillies seront traitées avec la plus grande confidentialité et utilisées uniquement dans le cadre des communications liés à la municipalité.

Deux possibilités s'offrent à vous pour la remise du formulaire complété :

- Rapporter la version papier à la municipalité

- Répondre en ligne via ce code QR

(il suffit d'utiliser l'appareil photo de votre cellulaire ou de votre tablette et de fixer le code QR sans appuyer sur le bouton prise de photo, un lien vous apparaîtra sous l'image, vous le sélectionner et cela vous dirigera automatiquement au questionnaire en ligne)



Prénom et nom : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone (principale) : _____

Numéro de téléphone (secondaire) : _____

Adresse civique associée à votre « dossier de citoyen » :

Quelles sont les méthodes de communication que nous pouvons utiliser pour vous joindre ?

☐ Téléphone de maison

☐ Cellulaire

☐ Par courriel

Souhaitez-vous que votre adresse courriel soit ajoutée à la liste d'envoi du bulletin municipal de Sayabec qui paraît une fois par mois ?

☐ Oui, s'il vous plaît.

☐ Non, merci.

Informations diverses



SAVIEZ-VOUS QUE...

**LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC SOUHAITE
RAPPELER À SES CITOYENS L'EXISTENCE DE
DEUX PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION
DÉLIVRÉS PAR LA MRC DE LA MATAPÉDIA :**

PROGRAMME D'ADAPTATION À DOMICILE :

LE PROGRAMME D'ADAPTATION À
DOMICILE S'ADRESSE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
QUI SONT LIMITÉES DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE
LEURS ACTIVITÉS QUOTIDIENNES À DOMICILE.

PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION DE RÉSIDENT « RÉNORÉGION »

LE PROGRAMME « RÉNORÉGION » A POUR OBJECTIF
D'AIDER FINANCIÈREMENT LES PROPRIÉTAIRES-
OCCUPANTS À REVENU FAIBLE OU MODESTE À
EXÉCUTER DES TRAVAUX POUR CORRIGER LES
DÉFECTUOSITÉS MAJEURES QUE PRÉSENTE LEUR
RÉSIDENT.

LES CONTRIBUABLES INTÉRESSÉS SONT INVITÉS À
CONSULTER LE FORMULAIRE SUR LE SITE DE LA MRC
OU EN UTILISANT L'ADRESSE INTERNET SUIVANTE :

[WWW.MRCMATAPEDIA.QC.CA/IMAGES/UPLOAD/FILES/CENTRED
OCUMENTATIONS/FORMULAIRES/FORMULAIRE_APPLICATION_-
PRR_AR.PDF](http://WWW.MRCMATAPEDIA.QC.CA/IMAGES/UPLOAD/FILES/CENTRED
OCUMENTATIONS/FORMULAIRES/FORMULAIRE_APPLICATION_-
PRR_AR.PDF)

POUR PLUS D'INFORMATION SUR CES PROGRAMMES,

VEUILLEZ CONTACTER :

**M. ROBIN ST-GELAIS,
RESPONSABLE DE PROGRAMMES D'HABITATION
À LA MRC DE LA MATAPÉDIA
AU 418-629-2053 POSTE 1121**



Informations diverses

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

AVIS PUBLIC DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sayabec :

QU'IL y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le mardi 10 décembre 2024 à compter de 19 h 30 au sous-sol de l'église, 1 rue de l'église ;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL-240159 demandée par Jean-Yves Otis pour le 16, rue Bossé.

QUE tout intéressé pourra se présenter en personne à la séance du conseil pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure vise la régularisation de la position de deux (2) remises ainsi que la position de la maison unimodulaire.

Motif de la demande et remarques :

Nature de la demande : En référence au certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre Frédéric Gaudreault, le 29 août 2024 sous la minute 5413 et sous le numéro 2396-368 des dossiers de Bernard et Gaudreault arpenteurs-géomètres Inc, la demande de dérogation vise à rendre conforme la position de deux (2) remises ainsi que la position de la maison unimodulaire.

L'importance de la demande : Si cette demande est acceptée, les normes de localisations suivantes s'appliqueront pour chacun des bâtiments concernés comme suit :

REMISE NUMÉRO 1

- La marge de recul arrière de la remise donnant sur la limite séparative du lot 4 348 785 sera fixée de façon variable de 0.88 à 0.89 mètre alors que cette marge ne devrait pas être inférieure à 1.2 mètre minimum;
- La distance séparant la remise de la maison modulaire sera fixée à 1.0 mètre alors que cette distance ne devrait pas être inférieure à 3.0 mètres.

REMISE NUMÉRO 2

- La marge de recul arrière de la remise donnant sur la limite séparative du lot 4 348 785 sera fixée d'une façon variable de 0.36 à 0.62 mètre alors que cette distance ne devrait pas être inférieure à 1.2 mètre;
- La marge de recul latérale de la remise donnant sur la limite séparative du lot 348 776 sera fixée d'une façon variable de 0.77 à 0.84 mètre alors que cette distance ne devrait pas être inférieure à 1.2 mètre;
- La distance minimale séparant la remise du bâtiment principal sera fixée à 2.5 mètres alors que la distance réglementaire est de 3.0 mètres minimums.

C) MAISON UNIMODULAIRE

- La marge de recul latérale de la maison uni modulaire donnant sur la limite du lot 4 348 774 sera fixée d'une façon variable de 1.88 à 2.06 mètres alors que cette distance ne devrait pas être inférieure à 2.0 mètres.

Note importante :

La maison unimodulaire est implantée dans la zone 69 Hm et son usage était conforme au moment de son implantation et encore aujourd'hui par l'application du règlement de zonage 2005-04 présentement en vigueur ;

Identification du site concerné :

16, rue Bossé, Sayabec

DONNÉ À SAYABEC, CE 25 NOVEMBRE 2024


Joël Charest
Directeur général et greffier-
trésorier

Informations diverses



Écocentre d'Amqui

Fermé

**1er décembre 2024
au 13 janvier 2025
pour déménagement**

*Réouverture le 14 janvier 2025, au nouvel écocentre.
Détails à venir.*

Pour plus d'informations : www.ecositedelamatapedia.ca



HEURES D'OUVERTURE

LA GARE
EST OUVERTE
LE SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE

ENEZ FAIRE VOS
ACHATS DE NOËL
ET PRENDRE UN CAFÉ.

AU PLAISIR...



Informations diverses

VOTRE
ENGAGEMENT
EST
IMPORTANT !



L'URBANISME VOUS INTÉRESSE ?

Le comité consultatif d'urbanisme recherche des membres !

Nous sommes à la recherche de membres pour compléter le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le comité est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire.

Vous devez :

- Être résident de la municipalité de Sayabec;
- Être disponible les soirs de semaines.

Vous êtes intéressés ?



Contactez-nous !

418-536-5440 #1400

sayabec@mrcmatapedia.quebec

L'info-sécurité



Consignes à suivre afin de faciliter les opérations de déneigement

Stationnement de nuit :

En conformité avec le règlement 2001-09 de la municipalité de Sayabec, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité du **15 novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre **vingt-trois heures (23) et sept heures (7) du matin, et ce, sur tout le réseau routier de la municipalité de Sayabec.**

Stationnement sur les rues et chemins publics :

En tout temps, il est formellement interdit de stationner un véhicule aux endroits suivants :

1. Le long des rues du côté où il y a un trottoir ou des lignes délimitant un trottoir :
 - rue Lacroix, de la Route 132 jusqu'à la rue Boulay (exception devant le dépanneur Berger);
 - rue de l'Église, de la rue Keable à la rue Boulay, sauf dans les zones de livraison;
 - rue Marcheterre, de la rue Saint-Arthur jusqu'à la rue Fenderson.
2. Centre sportif au 7, rue Lacroix, face aux sorties.
3. Sur toute la Route 132 qui traverse la municipalité, incluant le boulevard Joubert Est.

De plus, les automobilistes doivent toujours stationner leur(s) véhicule(s) en retrait de la bordure de la rue de manière à faciliter les opérations de déneigement. Ce petit geste de votre part aidera grandement les déneigeurs et il sera très apprécié lors de grosses tempêtes de neige.

Déneigement des entrées

Il est strictement interdit de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur les rues ou dans les cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux. De tels gestes peuvent causer des accidents et constituent une nuisance, conformément à l'article 18 du *Règlement concernant les nuisances* de la Municipalité de Sayabec. Ce geste est passible d'une amende entre 50 \$ et 100 \$, en plus des frais de poursuite.

Enlèvement et transport de la neige

En vertu de l'article 69 de la *Loi sur les compétences municipales*, la municipalité peut projeter, souffler ou déposer la neige d'une voie publique ou d'un trottoir sur un terrain privé adjacent. Il appartient donc au propriétaire d'un terrain privé de prendre toutes les précautions nécessaires en pareil cas, pour éviter que des personnes, des biens ou des végétaux ne soient blessés ou endommagés. Toutefois, aucun obstacle ne peut être installé dans l'emprise de la municipalité.

Par ailleurs, le propriétaire d'un terrain privé sur lequel la neige est déposée, tassée ou soufflée devrait installer des clôtures à neige, géotextiles ou faites de tout autre matériau, suffisamment robuste ou des dispositifs aptes à protéger notamment les arbres, les arbustes ou autres plantations, ainsi que les plates-bandes, les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs, afin de minimiser les dommages pouvant être causés par la neige ainsi déposée, tassée ou soufflée.

Rappelons que le fait de déposer, jeter, placer ou lancer de la neige sur la voie publique ou sur toute place publique n'est pas permis.

Merci de votre collaboration



Informations diverses



Problème de collecte? Bac brisé?
Aide au tri?

À PARTIR DE 2025,
NOUVEAU
SERVICE CLIENTÈLE

CONTACTEZ

1-800-631-2924
www.ecoregie.ca
info@ecoregie.ca



**COLLECTE
DE
MATIÈRES
RÉSIDUELLES**



**Changement de
fréquence de collecte!**



Collecte des déchets
AUX 3 SEMAINES



**À partir de
Janvier
2025!**



intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
La Matapédia et de La Mitis

www.ecoregie.ca

Abonnez-vous aux rappels de
collecte depuis notre site web!

COLLECTE

RAPPEL DE COLLECTE

Comment bien placer vos bacs

La veille de votre collecte...

Couvercle bien fermé

Roues vers la maison

Bonnes matières
dans le bon bac



Moins de 90kg
(200 lb)



1m
(3 pi)



1 mètre (3pi) de
tout autre objet

En bordure de rue, sur votre propriété



ACTIVITÉS LOISIRS

AFIN DE MAXIMISER
LES MOMENTS EN
FAMILLE



LA CHASSE AUX LUTINS



SE DÉROULERA DU
20 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

RESTEZ À L'AFFÛT TOUS LES **DÉTAILS** VOUS SERONT
TRANSMIS LE **20 DÉCEMBRE**
PAR LE BIAIS DU **PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL**
ET DE NOS **MÉDIAS SOCIAUX**



ACTIVITÉS LOISIRS

N 39

Organisé par la Municipalité de Sayabec



BINGO
Cadeaux en famille

Collations et prix de présence sur place
Présence des parents requises
Nous fournissons les cartes avec les fenêtres

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 14 H À 16 H
Sous-sol de l'Église de Sayabec

Gratuit **Places limitées



CONTE DE NOËL

MERCREDI
11 DÉCEMBRE
18H30

ENFILE TON PLUS BEAU
PYJAMA POUR ASSISTER
À LA LECTURE DU CONTE
ET AU BRICOLAGE

À LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE ET SCOLAIRE
QUILIT
8, RUE KEABLE PORTE 5



ACTIVITÉS LOISIRS

TARIFICATION DES FÊTES
CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER
LOCATION DE GLACE **FAMILIALE**

50\$ DE L'HEURE

EN VIGUEUR:
DU 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER
(EXCLUS 24-25-26-31 DÉCEMBRE ET 1-2 JANVIER)

POUR LES ENFANTS ET LES GRANDS, AMUSEZ-VOUS !

- ➔ PAIEMENT EN ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE SEULEMENT
- ➔ PRÊT DE PATINS, CASQUE ET SUPPORT D'APPRENTISSAGE SUR PLACE
- ➔ AIGUISAGE DE PATINS SUR PLACE (8\$)

POUR INFORMATION ET RÉSERVATION
VANESSA FILLION
COORDONNATRICE DES LOISIRS
418-536-5440 POSTE 1410
OU SUR MESSENGER : LOISIRS SAYABEC



Disco
SUR
GLACE
COLLATION SUR PLACE

DÉCEMBRE
SAMEDI | 7 | 14h à 15h30
CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER,
7 RUE LACROIX



Pour information
Vanessa Fillion

418-330-0438

Informations diverses



Comité de développement
socio-économique de Sayabec

La Guignolée 2024

Le comité de développement
socio-économique est à la recherche
de bénévoles pour faire la guignolée
qui se tiendra

Jeudi, le 5 décembre 2024, en avant-midi.

Si vous êtes intéressés, communiquer au
418-536-5440 p. 1407

Merci!



ATTENTION

**RECHERCHE
DE BÉNÉVOLES**



Informations diverses



DE LA VALLÉE

NOËLS ANCIENS, NOËLS NOUVEAUX

ISABELLE ROY - DIRECTION
GUILLAUME AUBERTIN - PIANO

**Dimanche
8 décembre 2024
14 h à l'église d'Amqui**

BILLETTS EN VENTE AUPRÈS DES CHORISTES OU AU
418-637-3198 / PRÉVENTE 22 \$ / À LA PORTE 25 \$



Offres de services

Mission
La mission du RECEM est d'être à l'écoute des besoins des citoyens et améliorer leur qualité de vie en étant plus autonomes et ainsi favoriser la participation sociale de chacun.

Tous nos ateliers sont flexibles et adaptables

BUT :
Organiser et coordonner des ateliers d'informations en café rencontre avec des professionnels de la région.

Critère d'admissibilité
TOUS LES AÎNÉS DU TERRITOIRE

Ateliers d'éducation populaire offerts:

- Aménagement paysager
- Récupération par thème
- Tissage
- Peinture sur toile et bois
- Jardinage / compostage
- Conditionnement physique
- Gestion du stress et initiation à la relaxation
- Premiers soins et RCR de base

123, rue Desbiens
LOCAL 102
Amqui, QC
J6Y 3P9

418-628-6200 poste 6710
recem4@gmail.com

**Regroupement des
Comités d'Éducation de
la Matapédia**



Loterie de Noël

1^{er} prix - Bon d'achat 300\$ - Marché Tradition Vallée & Filles de Sayabec
2^e prix - Bon d'achat 200\$ - Épicerie Raymond Berger de Sayabec
3^e prix - Carte Visa prépayée 250\$
4^e prix - Carte Visa prépayée 250\$

Billet 10\$

En vente chez :
Épicerie Raymond Berger de Sayabec
Marché Tradition Vallée & Filles de Sayabec

**Au profit des
Sentiers Mic-Mac de Sayabec**

Tirage :
Lundi, 16 décembre 2024 à 19h
au sous-sol de l'Eglise

CDESS

Licence L-00834
Nombre de billets en vente : 500

Pour nos Matapédiens

Décembre 2024					SAMEDI	DIMANCHE
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI		
					Sortie spéciale FAMILLES du mois!	Activité paternelle 1 Sur glace 9 h 30 - 11 h À l'aréna de Sayabec Patinage, hockey et jeux sur glace. Jeux de société et collation
	2 Atelier de cuisine Parent-enfant Sayabec Cuisinons et dégustons 16 h 30 à 18 h 30	3 Les P'tits Frileux Cartes de vœux 9 h 30 Accueil dès 8 h 30	4 Amis des bébés Santé mentale suite à l'arrivée d'un enfant Caroline Giroux, T.S 9 h 30	5	6 Sortie famille Grande fête de l'hiver Centre récréoculturel Amqui 10 h à 15 h Jeux gonflables, bricolage, atelier de percussions, personnages, collation, etc. Voir l'événement	8
		#2	#2			
	9 Amis des tout-petits Pour les parents Rencontre et dîner offert sur inscription Le langage 12 h 10 - 12 h 50	10 Les P'tits Frileux Pyjama et pain d'épice 9 h 30 Accueil dès 8 h 30	11 Biblo 0-5 ans Activité parent-enfant 9 h 30 à 11 h Activité débute à 10 h Thème: Temps des fêtes	12 Atelier de cuisine Parents gourmands et futurs parent Causapscal 10 h 30 à 12 h 30	13	14 Atelier de cuisine Parent-enfant Amqui Cuisinons et dégustons 10 h à 12 h
	#2	#2	#5	#2		#2
Atelier de cuisine 16 Parents gourmands et futurs parent Amqui 10 h 30 à 12 h 30		17 Les P'tits Frileux Brunch des fêtes 10 h 00 à 13 h 00 Inscription obligatoire Porte ouverte 14 h à 18 h	18	19 Début du congé des fêtes Nous serons de retour le 6 janvier 2025!	20	21
23		24	25	26	27	28
		Joyeux Noël !				29


Maison des FAMILLES
de La Matapédia
67 RUE LAMBERT, AMQUI
(418) 629-1241

Porte-ouverte
Mercredi 18 décembre de 14 h à 18 h
Découvrez la programmation à venir et les nouveautés en exclusivité
Inscriptions prioritaires à nos activités d'hiver
Prépare toi à passer un agréable temps des fêtes!
• Prêt de jeux de société, bacs touche à tout et bien plus
• C'est gratuit!
Bar à chocolat chaud
Pige ta boule de Noël et participe aux tirages!
Ambiance festive

C'est quoi des activités paternelles?
La Maison des familles propose à chaque mois des activités s'adressant aux pères, beaux-pères, grands-pères, oncles ou toute autre figure paternelle de l'enfant.
➤ Renforcer le lien parent-enfant : Moments de qualité entre l'enfant et une figure paternelle.
➤ Briser l'isolement : Créer un réseau de soutien entre figures paternelles.
➤ Promouvoir l'implication paternelle : Valoriser le rôle essentiel des figures paternelles.

Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?
Tu peux faire un don de 3 façons :
- En argent
- Par virement à l'adresse courriel : administration@mdfmatapedia.org
- Via le code QR

Halte-garderie #5
Réservez tôt - Places limitées
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h (et besoins exceptionnels)
5 \$ / 1 enfant; 8 \$ / 2 enfants; 10 \$ / 3 enfants

Vérification de sièges d'auto #5
Technicienne certifiée (TSEP)
Sur rendez-vous seulement

Ludothèque #3
Plus de 500 jeux de société
Point de dépôt disponible
À la bibliothèque Madeleine-Gagnon
Bac clé en main sur demande

Liste des jeux
Réservation

D'ÉCLAIREURS

Bacs Touche à tout #3
Bacs de jouets et jeux pour les enfants de 0 à 5 ans
Pour réservation:

Maison des Familles de La Matapédia
418 629-1241
Vicky Coulombe, directrice - #1
Chantal Doucet, adjointe-administrative - #2
Cynthia Desbiens, agente de développement - #3
Léonie Gosselin, intervenante et éducatrice - #4
Stéphanie Labonté-Turbide, éducatrice - #5
Sara-Kim Lacelle, éducatrice - #5
Aide-parent - #6

Nos heures d'ouverture
Du Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30
Fermé de 12 h à 13 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

www.mdfmatapedia.org
Maison des familles de La Matapédia

Informations diverses

À LA RECHERCHE D'UNE IDÉE CADEAU ORIGINALE ?

OFFREZ UN **CERTIFICAT CADEAU** DE
VOTRE MUNICIPALITÉ !



IDÉAL POUR TOUTES LES OCCASIONS (ANNIVERSAIRES, FÊTES, ETC.)
PASSEZ À L'HÔTEL-DE-VILLE POUR EN OBTENIR UN ET SURPRENEZ
VOS PROCHES TOUT EN SOUTENANT NOTRE COMMUNAUTÉ LOCALE !

Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
418-536-5440 #1400
sayabec@mrcmatapedia.quebec



DEC

PROCHAIN NUMÉRO :

20 décembre

**Aux organismes, la date limite
pour envoyer vos demandes est le
12 décembre.*



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

3, rue Keable, Sayabec, Québec G0J 3K0
418-536-5440 Télécopie : 418-536-5572

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!

www.municipalitesayabec.com



facebook.com/municipalitedesayabec

Pour toutes urgences
municipales veuillez
communiquer au
418-629-0140



December

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

1

11H
MESSE

2

3

VIE
ACTIVE

4

BIBLIO

5

Guignolée

6

7

Disco sur
glace
14h à 15h30

8

11H
CÉLÉBRATION
DE LA PAROLE

9

10 19h30
Réunion
Conseil

VIE
ACTIVE

11

Conte en
pyjama
18h30
BIBLIO

12

13

14

VIE
ACTIVE

15

11H
MESSE

Bingo Cadeaux
14h à 16h

16

19h30
Réunion
Budget

17

VIE
ACTIVE

18

BIBLIO

19

20

Fermeture du
bureau municipal
à 12h

21

22

11H
CÉLÉBRATION
DE LA PAROLE

23

Bureaux municipaux (Hôtel de ville et garage municipal) FERMÉS jusqu'au 5 janvier inclusivement

24

Joyeux Noël

25

26

27

28

29

Chasse aux lutins du
20 décembre au 5
janvier

30

Bureaux municipaux (Hôtel de ville et garage municipal) FERMÉS jusqu'au 5 janvier inclusivement

31

1

2

3

4